



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/CONF.206/PC(II)/5  
11 août 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA PRÉVENTION  
DES CATASTROPHES

Comité préparatoire  
Deuxième session  
Genève, 11 et 12 octobre 2004  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire<sup>18</sup>

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE PROCESSUS PRÉPARATOIRE  
DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA PRÉVENTION  
DES CATASTROPHES

Note du secrétariat

Le présent rapport expose les grands domaines dans lesquels des travaux sont en cours en prévision de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes qui se tiendra à Kobe (Préfecture de Hyogo), Japon, du 18 au 22 janvier 2005. Il contient une vue d'ensemble des résultats obtenus jusqu'à la fin juillet et des activités prévues, dans les domaines suivants:

Aspects organisationnels:

- i) Bureau;
- ii) Arrangements logistiques;
- iii) Mobilisation des ressources;
- iv) Stratégie de communication.

Aspects de fond:

- i) Consultations avec les membres de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes, des experts et d'autres organisations;
- ii) Examen de l'application de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama;
- iii) Compilation et analyse des informations nationales sur la prévention des catastrophes;
- iv) Consultations régionales et thématiques;
- v) Préparation du texte à adopter par la Conférence;
- vi) Préparation d'une déclaration.

**VUE D'ENSEMBLE**

Dans sa résolution A/RES/58/214, l'Assemblée générale a créé, pour la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, un Comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée qui est chargé de passer en revue les préparatifs de la Conférence sur le plan de l'organisation et sur le fond, d'approuver le programme de travail de la Conférence et de proposer un règlement intérieur que celle-ci adoptera. Elle a également décidé que le Bureau du Comité préparatoire intergouvernemental serait composé de cinq représentants d'États membres élus selon le principe d'une représentation géographique équitable, et a prié le secrétariat interinstitutions pour la mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) de faire fonction de secrétariat de la Conférence et de coordonner les activités préparatoires.

Depuis la première session du Comité préparatoire, le secrétariat de la SIPC, y compris le groupe spécial pour la Conférence, entreprend des activités préparatoires dans différents domaines. On trouvera ci-après une vue d'ensemble des activités menées dans le cadre du processus préparatoire de la Conférence mondiale.

<b>GRANDS DOMAINES DE TRAVAIL</b>	<b>STATUT À LA FIN JUILLET 2004</b>	<b>PLANIFICATION</b>
<b>Aspects organisationnels</b>		
<b>Bureau</b> Membres du Bureau: – Équateur (Président) – République fédérale d'Allemagne – République islamique d'Iran (Rapporteur) – Japon (membre d'office et co-président) – Maroc – Fédération de Russie	– Le Bureau se réunit régulièrement pour examiner les aspects organisationnels et de fond de la Conférence. – L'organisation de la deuxième session du Comité préparatoire a bien avancé.	– Le Bureau continuera de superviser les préparatifs de la Conférence, y compris les négociations et discussions à venir sur le document d'action relatif au programme.
<b>Arrangements logistiques</b> En consultation avec le Gouvernement hôte, la Préfecture de Hyogo, le Bureau des services de conférence de l'ONU, les services de sécurité de l'ONUG et les organisations partenaires	– Le secrétariat de la Conférence a entrepris une deuxième mission préparatoire au Japon pour discuter des questions organisationnelles et logistiques ainsi que des arrangements pris par le pays hôte. – Des préparatifs sont en cours en ce qui concerne les trois volets de la Conférence (volet intergouvernemental, volet thématique et forum public): inscription, accréditation, participation d'autres organisations et coordination avec elles, sécurité, allocation de l'espace dans les locaux de la Conférence.	– Les discussions avec les entités concernées (pays hôte, autorités locales et Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes) se poursuivront en vue d'apporter la dernière main au programme de chaque volet et de mettre en place les arrangements logistiques nécessaires.

GRANDS DOMAINES DE TRAVAIL	STATUT À LA FIN JUILLET 2004	PLANIFICATION
<b>Mobilisation des ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Gouvernement japonais s'est engagé à couvrir le coût de la Conférence à hauteur de 2,5 millions de dollars É.-U., y compris le soutien à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.</li> <li>– Plusieurs gouvernements se sont engagés à apporter un appui financier, en particulier au titre des frais de voyage des délégués et des représentants d'ONG des pays en développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Un financement supplémentaire est recherché auprès d'autres gouvernements donateurs pour couvrir les besoins supplémentaires de la Conférence et de son processus préparatoire, notamment pour appuyer la participation de représentants des pays en développement (représentants des gouvernements et d'ONG).</li> </ul>
<b>Stratégie de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Un site Web consacré à la Conférence a été créé.</li> <li>– Le personnel de la SIPC a élaboré une stratégie de communication qu'il a discutée avec les partenaires clefs, notamment le PNUD, l'OMM, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'UNOPS, qui forment désormais l'équipe de communication de la Conférence. Cette équipe agira en tant que réseau d'organisations de manière à assurer la coordination et la cohérence de toutes les activités de communication de la Conférence. Un consultant a été recruté pour faciliter le travail de communication, notamment la liaison avec les médias.</li> <li>– Le logo de la Conférence a été approuvé par le Comité des publications à New York.</li> <li>– Le deuxième (et dernier en date) avis a été affiché sur le site Web de la SIPC: <a href="http://www.unisdr.org/wcdr">www.unisdr.org/wcdr</a>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les activités de communication pour la Conférence porteront sur les grands domaines suivants: <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Production et diffusion sur les chaînes de télévision d'un bref vidéoclip transmettant un message clef;</li> <li>2) Production et diffusion de trois spots télévisés de courte durée illustrant les bonnes pratiques;</li> <li>3) Création d'une salle de presse sur le site Web à l'intention des journalistes;</li> <li>4) Création d'un réseau de journalistes multilingue et multirégional devant servir de groupe de sensibilisation à la prévention des catastrophes.</li> </ol> </li> <li>– La planification se poursuit pour la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles, le 13 octobre 2004, et la remise du prix Sasakawa, qui seront l'occasion de mettre en lumière les questions que la Conférence examinera.</li> </ul>

GRANDS DOMAINES DE TRAVAIL	STATUT À LA FIN JUILLET 2004	PLANIFICATION
<b>Aspects de fond</b>		
<b>Consultations avec les membres de l'Équipe spéciale interinstitutions, des experts et d'autres organisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La deuxième réunion du Groupe de travail de l'Équipe spéciale interinstitutions a eu lieu dans le cadre de la neuvième session, de cette dernière le 5 mai 2004.</li> <li>– Le dialogue en ligne sur «les domaines prioritaires d'action supplémentaire en vue de la prévention des catastrophes, 2005-2015» a eu lieu du 15 juin au 15 juillet 2004. (Résumé disponible sur <a href="http://www.unisdr.org/wcdr">www.unisdr.org/wcdr</a>).</li> <li>– Plusieurs membres de l'Équipe spéciale se sont expressément engagés à appuyer les préparatifs des réunions thématiques et à y participer. Les avis et les conseils de différents experts sont recherchés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La troisième réunion du Groupe de travail doit avoir lieu dans le cadre de la dixième session de l'Équipe spéciale, le 9 octobre 2004.</li> <li>– Des consultations sont en cours avec les organisations partenaires, différents experts et le Groupe de travail de l'Équipe spéciale.</li> </ul>
<b>Examen de l'application de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La publication intitulée: <i>Living with Risk: A global review of disaster reduction initiatives</i>, qui est le point de départ de l'examen de l'application de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama, a été présentée le 14 juillet 2004, et à la presse et aux délégations, par le Secrétaire général adjoint, Jan Egeland, au cours de la session du Conseil économique et social à New York.</li> <li>– Le projet de rapport, qui comprend les observations du Comité préparatoire pendant sa première session, ainsi que les conclusions des informations présentées par les pays et leur analyse, est soumis au Comité préparatoire à sa deuxième session pour observations. (A/CONF.206/PC(II)/3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Une copublication (Nations Unies et Tudor Rose) sur les bonnes pratiques et les exemples à suivre sera diffusée pendant la Conférence.</li> </ul>

GRANDS DOMAINES DE TRAVAIL	STATUT À LA FIN JUILLET 2004	PLANIFICATION
<p><b>Compilation et analyse des informations nationales sur la prévention des catastrophes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– À la fin juillet 2004, une soixantaine de pays avaient présenté leur contribution. L'analyse de cette information est en cours pour éclairer le processus d'examen de l'application de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama.</li> <li>– La compilation des rapports nationaux est présentée à la deuxième session du Comité préparatoire. (A/CONF.206/PC(II)/INF.3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Un CD-ROM sera produit qui rassemblera toutes les informations nationales (devant être présentées d'ici à la fin de 2004).</li> </ul>
<p><b>Consultations régionales et thématiques</b> (Les résultats devraient contribuer à l'examen de l'application de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama, ainsi qu'au texte à adopter par la Conférence)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les recommandations sont prises en considération dans les documents de travail établis par le secrétariat de la Conférence pour la deuxième session du Comité préparatoire.</li> <li>– La compilation des informations et des recommandations issues des réunions régionales et thématiques est présentée à la deuxième session du Comité préparatoire. (A/CONF.206/PC(II)/INF.2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes continuera à appuyer ces consultations régionales et thématiques des organisations partenaires.</li> <li>– Le secrétariat continuera à veiller à ce que les recommandations soient prises en compte dans les documents de travail établis pour la Conférence.</li> </ul>
<p><b>Préparation du texte à adopter par la Conférence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sur la base des conclusions initiales de l'examen de l'application de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama, le secrétariat a établi un premier projet d'exposé des éléments de politique générale et de programme en consultation avec des experts, l'Équipe spéciale interinstitutions et le Bureau. (A/CONF.206/PC(I)/4)</li> <li>– Le projet de texte à adopter par la Conférence, en date du 31 mai, a été publié au début juin; il s'inspire d'éléments examinés pendant la première session du Comité préparatoire et des observations reçues par la suite. Ce document s'intitule provisoirement «<i>Construire la résistance aux catastrophes des nations et des collectivités, à l'appui du développement durable</i>»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les négociations et la discussion continueront après la deuxième session du Comité préparatoire, sur la base d'un mécanisme bien précis dont le Comité préparatoire décidera à sa deuxième session.</li> </ul>

<b>GRANDS DOMAINES DE TRAVAIL</b>	<b>STATUT À LA FIN JUILLET 2004</b>	<b>PLANIFICATION</b>
<b>Préparation du texte à adopter par la Conférence (suite)</b>	– Les observations formulées au sujet du projet de texte daté du 31 mai ont été intégrées par le secrétariat de la Conférence, sous la supervision du Rapporteur. Le projet de texte révisé (9 août) est présenté à la deuxième session du Comité préparatoire pour discussion et négociation. (A/CONF.206/PC(II)/4)	
<b>Préparation d'une déclaration</b>	– Un avant-projet sera établi par le pays hôte avant la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes.	– Les débats sur la déclaration et la négociation d'un texte devraient commencer pendant la deuxième session du Comité préparatoire.

-----